

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00429

Numéro SIREN : 801 690 520

Nom ou dénomination : A.D.I.

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2022 sous le numéro de dépôt 3275

DEPOT - 7 AVR. 2022
du

3275 Le Greffier



ORDONNANCE

Nous, Denis LOEPER, président du tribunal de commerce de Chambéry,

Vu les articles 493 et 875 du code de procédure civile,

Vu l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de la société par actions simplifiée A.D.I., sous le numéro 801690520 R.C.S. Chambéry,

Vu la requête qui précède envoyée par courrier le 31/03/2022 et enregistrée sous le n° 2022O00742, aux fins de prorogation de la tenue de l'assemblée générale de la société par actions simplifiée A.D.I., devant statuer sur l'approbation des comptes annuels concernant l'exercice clôturé au 30/09/2021,

Pour les motifs exposés à la requête, décidons de faire droit à la requête, dans les termes ci-après,

PROLONGEONS jusqu'au 31 Mai 2022

le délai imparti pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société par actions simplifiée A.D.I., devant délibérer et statuer sur toutes les questions relatives aux comptes annuels de l'exercice clôturé le 30/09/2021,

METTONS les dépens à la charge de la société par actions simplifiée A.D.I. en les liquidant à la somme de 32,21 euros,

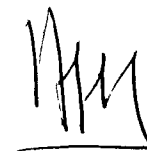
Fait et donné à Chambéry,

Le 6 Avril 2022

Le commis greffier
M. Alexandre ROSSET



Le président
M. Denis LOEPER



2022000742
ARRIVE LE

31 MARS 2022

GREFFE T.C.

A.D.I.

**Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros**

**Siège social : 1575 Rue des Chevaliers - Lieudit Les Bottières –
73540 LA BATHIE
801 690 520 RCS CHAMBERY**

&&&

REQUÊTE

**à Monsieur le Président du Tribunal
de Commerce de CHAMBERY**

&&&

Le soussigné :

. Damien DESBIOLLES,

Agissant en qualité de Président de la société A.D.I., société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, dont le siège social est 1575 Rue des Chevaliers - Lieudit Les Bottières, 73540 LA BATHIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 801 690 520 RCS CHAMBERY,

Ayant pour Avocat la SCP ARMAND-CHAT & Associés, société d'avocats inscrite au barreau de CHAMBERY, dont le siège social est situé à 67 Avenue des Massettes - 73190 CHALLES LES EAUX,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société A.D.I. a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 septembre 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire en raison d'un retard dans l'audit des comptes annuels.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société A.D.I. qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de DEUX (2) mois, soit jusqu'au 31 mai 2022, pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2021, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à CHALLES LES EAUX,
Le 31 mars 2022

Société Civile Professionnelle d'Avocats
ARMAND-CHAT & ASSOCIES
67 avenue des Massettes - CS : 70157
73191 Challes les Eaux cedex
SIRET 351 348 685 00030
Tél : 04 79 69 42 19
Fax : 04 79 96 90 07